

Président (l'hon. Lloyd Francis)—Suite

Visiteurs à la Chambre—Suite

France—Suite

Ministre délégué à l'Emploi à l'Assemblée Nationale, M. Jack Ralite, 2718

Grande-Bretagne, délégation parlementaire, 2053

Guinée équatoriale, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, M. Miguel Oyuono Ndongo Mifumo, 4444

Italie, ministre d'État chargé des Affaires étrangères, M^{me} Susanna Agnelli, 3828

Jeunes Chambres de commerce, président international, M. Joseph Murphy, 860

Koweït, sous-secrétaire du ministère de l'Information, le Cheik Nasser Mohamed Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, 3866

Lamoureux, M. Lucien, ambassadeur du Canada au Portugal, 3083

Mexique, délégation parlementaire dirigée par le sénateur Celso Humberto Delgado Ramirez, 2241

Mexique, ministre des Finances, M. Silva Hertzog, 765

Nouvelle-Écosse, ministre de la Santé, M. Gerald Sheehy, 860

Pays-Bas, province de la Frise, groupe de maires et de représentants élus, 1315

Portugal, président M. Antonio Dos Santos Ramalho Eanes et son épouse, 3083

Roumanie, ministre des Affaires étrangères, M. Stefan Adrei, 1150

Tanzanie, ministre du Travail et du Développement de la main-d'oeuvre, M. D.N. Mwakawago, 3958

Thaïlande, délégation dirigée par le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda, 2942

Togo, ministre, MM. Ahiango et Barque, 2511

Trinidad et Tobago, délégation parlementaire dirigée par M. Carlton Albert, 5128

Venezuela, ministre de l'Énergie, M. Moreno Leon, 263

Président des comités pléniers (M. Eymard Corbin), nomination, m. (M. Trudeau) adoptée, 444

Président et vice-président (Décisions et déclarations)

Affaires courantes, étude, 4834

Affaires émanant des députés, priorité au *Feuilleton*, 831-2

Ajournement, motions

Constituant une motion de fond nécessitant un préavis, irrecevable, 4381

Présentée après l'adoption par la Chambre d'un ordre spécial prescrivant que les affaires spécifiées doivent être réglées ou terminées à une séance quelconque, irrecevable, 4732-3

Présentée après l'adoption par la Chambre d'un ordre spécial quant à l'heure des mises aux voix, irrecevable, 354

Présentée par le biais d'un rappel au Règlement, irrecevable, 4381, 4560

Ajournement à plus tard aujourd'hui, consentement unanime, 2221, 2533

Budget

Discours, prolongation, consentement unanime, 1449

Période de questions et réponses de dix minutes, portée du débat, 1650, 1691

Période de questions et réponses de dix minutes, prolongation, consentement unanime, 1480-1, 1634, 1641, 1655, 1695, 1830

Budget des dépenses, ministres et députés, temps de parole, 1596, 1599, 1601-2

Budget des dépenses supplémentaire, présumée irrégularité, décision différée, 2286, la partie du crédit établissant un nouveau

Président et vice-président—Suite

Budget des dépenses supplémentaire, présumée...—Suite
programme sans l'autorisation législative voulue doit être retranchée, 2308

Chambre des communes, tribunes, évacuation, 527

Comité plénier

Décision de la présidence, appel, procédure, 374

Vote

Députés, entrée à la Chambre pendant la mise aux voix

Allégations faites après l'annonce du résultat, la présidence ne peut juger du bien-fondé des allégations avant d'en établir la recevabilité, 354, 370-1, portée de la discussion, 371-7, allégations étant permises, vérification selon la pratique établie, 378, 382-4, 386-8, 390

Interdiction, 376, 378

Pratique établie, 371, 378

Surveillance, rôle de la présidence, 373, 378

Validité, remise en question après l'annonce du résultat par la présidence, déclaration de la présidence ne constitue pas une décision, 376, 378

Validité, remise en question après l'annonce du résultat par la présidence, droit des députés, 378

Comités

Délibérations, discussion à la Chambre, 2309, 4632, 4634, 4639

Rapport, irrecevable, 4624

Travaux, responsabilité outrepassant la juridiction de la présidence, 3962-3

Décisions, respect, 136

Décorum, 727, 1122, 1355, 2094, 2186

Députés

Absence ou présence à la Chambre, 3826

Allusions, interdiction, 1306, 1520, 1522, 2286, 3551, 3987, 3990-1, 4054, 4081, 4282, 5070, 5263

Avis à la présidence pendant la période des questions, abus, 3784

Commentaire à l'endroit de la présidence, 2486

Déclaration, rectification ne doit pas faire l'objet d'un débat, 1269

Désignation de collègues par leur nom, 119, 760, 969, 1164, 1204, 1360, 2008, 2147, 2149, 2408, 2744, 2747-8, 3322, 4885, 4940, 5124

Désignation de ministres par leur nom, 3612, 5008, 5233

Désignation des membres de l'autre endroit par leur nom, 2790

Doivent quitter la Chambre s'ils veulent poursuivre leurs conversations, 1029

Doivent reprendre leur fauteuil quand la présidence se lève, 414, 1140, 2906, 3204

Doivent s'adresser à la présidence, 42, 729, 743, 755, 1057, 1066, 1395, 2168, 2372, 2423, 2756, 2758, 2794, 3002, 3136, 3208, 3430, 4064, 4322, 5008-9, 5168, 5055

Doivent se lever pour prendre la parole, 1395

Interruption de collègues, 467, 848, 1203, 1865, 1880, 1888, 2216, 2185, 2456, 2486-7, 2585, 2739, 3005, 4688, 4792, 4986, 4994

Ne doivent pas associer la présidence aux débats, 4758

Ne doivent pas commenter la vie privée de collègues, 755

Ne doivent pas commenter les décisions de la présidence, 136, 1050, 1140, 1786, 2800, 3234, 3419, 3554, 4758

Ne doivent pas étaler d'objets sur leur pupitre à la Chambre, 1587

Ne doivent pas exhiber des documents qui permettent d'identifier des candidats à des congrès à la direction d'un parti politique, 4663-4

Ne doivent pas exhiber d'objets à la Chambre, 1880, 3813

Ne doivent pas passer entre le député qui a la parole et le fauteuil, 735, 738, 1026, 1202-3, 1305, 1720, 1865, 2343, 2739, 3439

Ne doivent pas relever les remarques qui viennent de derrière le rideau, 417